



Non respect prestations devis

Par **Pouda92**, le **28/11/2021** à **12:01**

Bonjour Madame Monsieur

J'ai fait repeindre les coursives de mon sous sol .

Le devis accepté de l'entreprise stipule

" Préparation par ponçage , 2 couches de peinture "

Je m'aperçois que le ponçage n'a pas été réalisé , et qu'1 seule couche de peinture a été appliqué .

L'entrepreneur me rétorque que vu le prix proposé au m2 , j'en ai pour mon argent !

Quel recours ais je ?

Merci pour votre réponse .

Salutations distinguées .

Dapou